

Séance du 16 décembre 2010

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué le 10 décembre 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**PRESENTS** : Dr Grenet, Maire-Président, M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, Mme Dumas, M. Labayle, Mme Bisauta, M. Gouffrant, Mme Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Lozano, Mmes Castel, Demont, MM. Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mmes Doucet-Joyé, Pibouleau-Blain, MM. Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Boé à M. Lozano, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Darmendrail à M. Saussié, M. Lacassagne à Mme Bisauta, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Capdevielle à M. Aguerre, Mme Loupien-Suares à M. Etcheto.

**ABSENTS** : MM. Causse, Soudre, Aguerre, Etcheto, Mme Thicoipé, M. Bergé.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

Mme Lauqué présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

**OBJET** :

**SPORTS** – Tickets Bleus – Tarification des activités physiques et sportives pour les seniors.

Afin de favoriser la pratique sportive des seniors, la Ville de Bayonne a créé en 2008 l'opération « Tickets Bleus ». Son principe et la grille tarifaire correspondante ont été adoptés lors de la séance du conseil municipal du 19 décembre 2008.

L'offre est aujourd'hui élargie à des activités se déroulant hebdomadairement, hors période estivale (gymnastique, stretching, yoga, gymnastique aquatique, accoutumance aquatique).

Il est donc demandé au conseil municipal d'approuver les tarifs proposés ci-dessous pour ces nouvelles activités.

Nombre de séance hebdomadaire	Tarif pour 10 mois	
	<i>1 séance</i>	<i>2 séances</i>
Résidant à Bayonne – tarif normal	45 €	90 €
Résidant à Bayonne et répondant aux critères d'attributions de la carte Bayonne 3 <sup>ème</sup> Age (tarif réduit)	30 €	60 €
Résidant dans d'autres communes	60 €	120 €

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.